

Programme de télésanté de **PRÉVENTION DES CHUTES**



MARCHE⁵⁵
VERS LE FUTUR
bouger • apprendre • agir



Deuxième édition, 2023

Table des matières

Conception et droits d'auteurs	3
Section I: Présentation du programme de télésanté MVF	
1.1 Contexte	4
1.2 Objectifs	5
1.3 Présentation	5
Les modalités du programme	
Les 2 versions du programme	
Les 3 parties prenantes	
Section II : Mise en œuvre et implantation	
2.1 Procédures d'implantation	8
2.1.1 Liste de contrôle	8-9
2.1.2 Procédures de recrutement et matériel promotionnel	10-13
2.1.3 Protocole d'entente	14-15
2.1.4 Technologie, environnement et équipements	16-17
2.1.5 Formation des animateurs	18
2.1.6 Compétences technologiques	19-21
2.2 Responsabilités des animateurs et des surveillants de site	22-23
2.3 Évaluation des participants	24
2.3.1 Consentement	24-25
2.3.2 Évaluations, niveau des habiletés et critères d'éligibilité	26-27
2.4 Sécurité	28
2.4.1 Protocoles d'urgence	28-29
2.4.2 Étapes en cas de chutes	29
Section III: Outils d'implantation	30-32

Auteurs-concepteurs du programme 2011

Dominique Cardinal, M.A. (Ed.), pht. (Qc), Gestionnaire des volets formation et recherche au Consortium national de formation en santé – Volet Université d’Ottawa

Jacinthe Savard, Ph. D., Erg. Aut.(Ont.), Professeure adjointe, Programme d’ergothérapie, École des sciences de la réadaptation, Université d’Ottawa

Auteurs-concepteurs du guide d’implantation 2023

Jennifer O’Neil PT, Ph. D., Professeure adjointe, Programme de physiothérapie, École des sciences de la réadaptation, Université d’Ottawa

Sylvie Marchand, pht.(Qc), Professeure à temps partiel, Programme de physiothérapie, Université d’Ottawa

Auteurs

Jennifer O’Neil PT, Ph. D., Professeure adjointe, Programme de physiothérapie, École des sciences de la réadaptation, Université d’Ottawa

Sylvie Marchand, pht.(Qc), Professeure à temps partiel, Programme de physiothérapie, Université d’Ottawa

Dominique Cardinal, M.A. (Ed.), pht.(Qc), Gestionnaire des volets formation et recherche au Consortium national de formation en santé – Volet Université d’Ottawa

Jacinthe Savard, Ph.D., Erg. Aut.(Ont.), Professeure titulaire, Programme d’ergothérapie, École des sciences de la réadaptation, Université d’Ottawa

Droits d’auteur

Ce matériel est protégé par des droits d’auteur. Il ne peut pas être reproduit sans l’autorisation de l’équipe de Marche vers le Futur de l’Université d’Ottawa. Pour plus d’information : Dominique Cardinal Dominique.Cardinal@uottawa.ca, Jacinthe Savard jsavard@uottawa.ca ou Jennifer O’Neil joneil@uottawa.ca ISBN # 978-0-88927-537-9

Remerciements

La conception, l’expérimentation, la révision de ce programme ainsi que le renforcement des capacités des communautés francophones en situation minoritaire ont été possibles grâce aux appuis financiers reçus de la part des organismes suivants :

- Santé Canada
- Société Santé en français (SSF)
- Consortium national de formation en santé — Volet Université d’Ottawa
- Faculté des sciences de la santé, Université d’Ottawa

Les vues exprimées sont celles des auteurs-concepteurs du programme et ne reflètent pas nécessairement les vues de Santé Canada. .



Section I: Présentation du programme de télésanté MVF

1.1 Contexte

Le programme MVF s'appuie sur un modèle qui a fait ses preuves pour réduire les risques de chutes en améliorant la force et l'équilibre.¹ Il s'agit d'un programme de prévention primaire, destiné à une clientèle sédentaire qui n'a pas encore un important historique de chutes. Avec le temps, la sédentarité conduit à une perte de masse musculaire, amenant une diminution de force musculaire et une diminution de l'équilibre ce qui augmente les risques de chutes.

Le programme a été offert avec succès à Bonnyville, Moonbeam, Falher, Edmonton et Calgary, par un animateur se trouvant à distance et un groupe de personnes de 55 ans et plus se trouvant en salle. Une nouvelle version pour des personnes qui se trouvent à domicile est en voie d'être testée.

La télésanté est une méthode alternative de livraison des soins et services de santé utilisant les technologies de télécommunication et de l'internet incluant le téléphone, la vidéoconférence, les applications². La télésanté a fait ses preuves dans plusieurs domaines de la santé incluant l'accès à plusieurs programmes d'exercices ciblant la prévention des chutes³.

Renforcement des capacités communautaires

L'implantation d'un tel programme permet aussi de renforcer les capacités communautaires à mettre en œuvre et implanter des programmes de télésanté adaptés aux besoins des communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire.

1.2 Les objectifs du programme de télésanté MVF

Il s'agit d'un programme de télésanté novateur qui vise à réduire les facteurs de risques responsables des chutes chez les personnes âgées et à améliorer l'accès aux services de santé, y compris à un programme d'activité physique préventive. Les objectifs spécifiques du programme MVF pour les personnes âgées de 55 ans et plus sont:

- améliorer les connaissances sur les facteurs de risques de chutes
- améliorer l'équilibre statique et dynamique
- augmenter la force musculaire des membres inférieurs
- et contrer l'isolement tout en encourageant de saines habitudes de vie telle que la pratique régulière de l'activité physique.

¹ Savard, J., Labossière, S., Cardinal, D., Pinet, B., & Borris, C. (2018). Évaluation de Marche vers le futur, un programme novateur de prévention des chutes offert par vidéoconférence. *Canadian Journal on Aging*, 37(4), 363–376

² Parmanto, B., & Saptono, A. (2009). Telerehabilitation: State-of-the-Art from an Informatics Perspective. *International Journal of Telerehabilitation*, 1(1), 73–84.

³ Giordano, A., Bonometti, G. Pietro, Vanoglio, F., Paneroni, M., Bernocchi, P., Comini, L., & Giordano, A. (2016). Feasibility and cost-effectiveness of a multidisciplinary home-telehealth intervention programme to reduce falls among elderly discharged from hospital: study protocol for a randomized controlled trial. *BMC Geriatrics*, 16(1), 209.

1.3 Présentation du programme de télésanté Marche Vers le Futur

Le programme de télésanté MARCHE VERS LE FUTUR (MVF) utilise une approche multifactorielle pour répondre aux besoins d'une clientèle à distance.






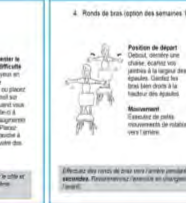
Les modalités du programme

Le programme de télésanté MVF comprend :

- (1) des capsules d'information sur la prévention des chutes,
- (2) des séances d'exercices supervisées à distance,
- (3) un programme d'exercices à faire à domicile de façon autonome (format écrit-manuel et vidéo en ligne).

PRÉ PROGRAMME	SEMAINE1	SEMAINES 2 À 11	SEMAINE 12	6 MOIS POST PROGRAMME
Formation des évaluateurs Recrutement Tests techniques	Évaluation	Capsules Exercices en groupe Exercices à domicile	Réévaluation	Suivi téléphonique

CAPSULES INTERACTIVES	PAUSE SANTÉ	EXERCICES EN GROUPE ET À DOMICILE
<p>Durée : 20 minutes</p> <p>Thèmes : activité physique, médicaments, environnement, comportements</p> <p>Format : Jeux-questionnaires, Power Point, discussions accompagnées de leur manuel</p>		<p>Durée : 45 minutes</p> <p>4 périodes : échauffement, exercices d'équilibre, exercices de renforcement et exercices d'assouplissement</p> <p>Trois niveaux de difficulté</p>

  		 
---	---	--

Les versions du programme MVF

Le programme de télésanté Marche Vers le Futur peut être offert

- 1) à distance en salle dans divers environnements (ex: salles communautaires, églises, résidences, école)
- 2) à distance à des personnes qui sont à leur domicile
- 3) en personne en salle

Voici une brève description de chaque version.

2 versions	Capsules d'information	Programme d'exercices	Supervision de l'animateur
MVF Salle	Oui	Groupe de participants En salle Max 15 participants	À distance
MVF Domicile	Oui	Groupe de participants À domicile Max 6 participants	À distance
MVF Présentiel	Oui	Groupe de participants En salle Max 15 participants	En présentiel

Les 3 parties prenantes



Les organismes francophones en situation minoritaire

La mise en œuvre et l'implantation de MVF est coordonnée par un organisme qui dessert une communauté francophone en situation minoritaire. Cet organisme doit de ce fait outiller les professionnels de sa communauté qui vont animer le programme MVF.

Les animateurs, évaluateurs et les surveillants de site

Les animateurs sont des professionnels (au sens large) ou des intervenants de la santé qui ont une expérience clinique dans le domaine de la santé (infirmières, kinésiothérapeutes, intervenants avec une formation en activité physique ou ergothérapeutes, physiothérapeutes, assistants en physiothérapie ou en ergothérapie, etc.). Les animateurs sont formés pour animer le programme MVF à distance en mode synchrone. Par exemple, l'animateur peut se trouver dans une ville, près de son lieu de travail habituel et animer le programme pour un groupe de personnes rassemblées dans la salle communautaire d'un village éloigné. L'animateur peut aussi se trouver chez lui et animer le programme pour quelques personnes (4-6) qui se trouvent à leur domicile.

Les professionnels de la santé qui souhaitent devenir animateur et offrir le programme MVF aux personnes ciblées par les organismes francophones reçoivent une formation offerte par l'équipe de projet MVF. Les animateurs sont aussi formés pour utiliser les tests d'aptitudes physiques qui sont inclus dans le programme.

Au besoin, il est possible de former des évaluateurs pour assister les animateurs lors de la réalisation des tests d'aptitudes physiques en présentiel. Ces évaluateurs sont des intervenants dans le domaine de la santé. Ils ont reçu une formation de quatre heures d'un formateur agréé ce qui leur permet de bien utiliser les tests d'aptitudes physiques afin d'en obtenir des résultats valides.

Les surveillants de site sont ceux qui assurent le bon déroulement de la séance d'exercices lorsqu'elle est faite en salle. Ils veillent à la distribution du matériel aux participants, à la préparation de la salle pour le déroulement de la session d'exercices et ils assurent la sécurité des participants. Ils peuvent aussi aider à créer des liens sociaux au sein du groupe et assurer les premiers soins en cas d'incident. Les surveillants de site reçoivent une courte formation de la part des animateurs et ont aussi idéalement un certificat de premiers soins d'un organisme reconnu (ex. Ambulance St-Jean).

Les personnes sédentaires de 55 ans et plus

La clientèle ciblée par le programme est constituée de personnes âgées de 55 ans ou plus qui sentent le besoin d'augmenter leur niveau d'activité physique. Un nombre maximal de participants sera alloué afin que l'animateur puisse superviser la réalisation sécuritaire des exercices à distance. Pour les participants en salle (MVF salle), un maximum de 15 participants par groupe est recommandé. Pour les participants à domicile (MVF domicile) un nombre maximal de 6 participants par groupe est recommandé. À noter que ces deux groupes sont supervisés de façon indépendante (deux horaires distincts).

Section II : Mise en œuvre et implantation

2.1 Procédures d'implantation

Avant de procéder à l'implantation de programme, vous devez vous assurer de signer l'entente avec l'équipe de projet MVF.

2.1.1 Liste de contrôle

Plusieurs étapes sont requises pour une implantation réussie. Les listes de contrôle suivantes, détaillent les étapes recommandées pour l'implantation du programme MVF par un organisme (incluant les actions à poser par les animateurs).

Liste de contrôle générale pour l'organisme	
AVANT : 6 à 3 mois avant le début du programme MVF	✓
1. Organisme : Recrutement du personnel : Animateurs, évaluateurs, surveillants de site <i>Recommandations : Utiliser le matériel de promotion MVF (infographique, courriel de recrutement)</i>	
2. Organisme : Planifier la formation des animateurs et des évaluateurs par l'équipe de projet MVF <i>Les animateurs doivent suivre à distance la formation de 2 jours</i>	
3. Organisme : Sélection du lieu de prestation et achat du matériel nécessaire <i>Choix :</i> <i>1) version MVF en salle (confirmation de salle avec accès internet haute vitesse et achat du matériel nécessaire)</i> <i>2) version MVF à domicile (confirmation d'accès à l'internet et technologie)</i>	
4. Organisme et Animateur : Promotion du programme pour recruter les participants de 55 ans et plus sédentaires <i>Recommandations: Utiliser le matériel de promotion MVF (infographique et vidéo) sur les réseaux sociaux et centre communautaire. L'organisme doit définir la version MVF et les dates du programme à offrir.</i>	
5. Organisme : Développement des politiques internes pour la gestion du personnel, des dossiers et du recrutement <i>Recommandations: confidentialité, sauvegarde des documents, responsable, budget.</i>	
6. Organisme et Animateur-Évaluateur: Développement de l'horaire des évaluations pré et post-programme et du programme MVF. <i>Recommandations: Prévoir les dates et l'horaire du programme de 12 semaines consécutives, incluant l'horaire des évaluations semaines 1 et 12. Une assistance en présentiel de l'équipe de projet MVF est disponible pour l'évaluation des personnes âgées.</i>	
AVANT : 1 mois avant le début du programme MVF	✓
7. Organisme et Animateur-Évaluateur:	

<p>Préparation du matériel et test de la technologie chez l'animateur, les participants (MVF à domicile) ou au site et vérification de l'environnement pour assurer la sécurité</p> <p><i>Recommandations: Achat du matériel au besoin, préparation des guides du participant, préparation des évaluations, test de la technologie</i></p>	
<p>PENDANT : Semaines 1 à 12 du programme MVF</p>	✓
<p>8. Animateur-Évaluateur :</p> <p>Semaine 1: Pré-évaluation des personnes de 55 ans et plus intéressées à devenir participants</p> <p><i>Recommandations : révision des évaluations à l'aide des documents de formation animateur-évaluateur (tests cliniques recommandés et tests de connaissances)</i></p>	
<p>9. Animateur-Évaluateur :</p> <p>Semaine 1: Confirmation de participation, lieux de prestation et niveau du programme MVF</p> <p><i>Recommandations : La confirmation d'inscription aux personnes intéressées est faite les jours suivants l'évaluation pré-programme par appel téléphonique ou à distance (zoom ou autre)</i></p>	
<p>10. Animateur-Évaluateur :</p> <p>Formation de surveillants de site (MVF salle)</p> <p><i>Recommandations : formation des surveillants de site</i></p>	
<p>11. Animateur :</p> <p>Semaines 2 à 11: Animation du programme pendant 10 semaines</p> <p><i>Recommandations : Le programme MVF inclut des séances d'éducation et d'exercices pour les participants.</i></p>	
<p>12. Animateur-Évaluateur :</p> <p>Semaine 12: Évaluation de fin de programme des participants</p> <p><i>Recommandations: évaluations à l'aide des documents de formation des évaluateurs (tests cliniques recommandés et tests de connaissances)</i></p>	
<p>APRÈS : À la suite du programme MVF</p>	✓
<p>13. Organisme et Animateur-Évaluateur:</p> <p>Acheminer les résultats selon les ententes convenues avec l'équipe de projet MVF</p> <p><i>Recommandations: Acheminer les résultats des évaluations des participants à l'équipe de projet MVF Jennifer O'Neil au joneil@uottawa.ca tel que convenue lors de l'entente</i></p>	
<p>14. Organisme et Animateur-Évaluateur :</p> <p>6 et 12 mois après le programme: Suivi auprès des participants</p> <p><i>Recommandations : Faire un suivi sur les facteurs environnementaux et le maintien du programme d'exercices (voir outils : questions et évaluation post programme)</i></p>	
<p>15. Organisme et Animateurs :</p> <p>Préparation pour redonner le programme à nouveau</p> <p><i>Recommandations : Retour au point #1 de la liste de contrôle.</i></p>	

2.1.2 Procédures de recrutement

Hors des grands centres, il existe une grande disparité dans la disponibilité de professionnels de la santé à l'intérieur d'une même région et cela peut poser un défi important lorsque l'on souhaite rendre des services accessibles dans les communautés rurales ou éloignées.

Voici une procédure de recrutement et le matériel promotionnel recommandés pour le recrutement des animateurs par les organismes.

Étape 1 : Recrutement des animateurs (premier contact) : Envoyer (1) le courriel d'introduction, (2) l'infographique et (3) l'article scientifique en pièce jointe.

Bonjour,

(Ajouter ici une introduction brève selon les contacts antérieurs que vous avez eu avec ce professionnel de la santé.)

Le programme de prévention des chutes MARCHE VERS LE FUTUR utilise une approche multifactorielle pour réduire les facteurs de risques responsables des chutes chez les personnes sédentaires de 55 ans et plus. Il a été conçu pour répondre aux besoins d'une clientèle à distance. Ce programme qui a fait ses preuves (voir article scientifique ci-joint) est offert en français par vidéoconférence par un animateur situé dans un lieu A à un groupe de personnes se trouvant dans un lieu B (en salle communautaire, en résidence ou à leur domicile).

Il s'agit d'un programme de prévention primaire, destiné à une clientèle sédentaire qui n'a pas encore un important historique de chutes. Avec le temps, la sédentarité conduit à une perte de masse musculaire, amenant une diminution de force musculaire et une diminution de l'équilibre ce qui augmente les risques de chutes.

Le programme MVF comprend : 1) des capsules d'information, 2) des séances d'exercices animées à distance pendant 10 semaines et 3) un programme d'exercices à faire à la maison.

Nous coordonnons la formation des professionnels de la santé qui souhaitent devenir animateur et enseigner le programme de prévention des chutes aux personnes ciblées de leur communauté. En tant qu'animateur vous serez aussi formé pour évaluer les capacités physiques des participants potentiels afin de déterminer leur éligibilité et leur progrès. Vous trouverez en pièce jointe un infographique avec une description brève du programme et un article scientifique sur le programme MVF. Vous pouvez aussi consulter le site web <https://www.cnfs.ca/marche-vers-le-futur>.

Vous désirez offrir le programme MARCHE VERS LE FUTUR ? Pour plus d'information, contacter **(Nom de la personne ressource de votre organisme)** par courriel au **(courriel ici)**

Merci, au plaisir

Matériel promotionnel

1- Résumé de l'article publié en 2018

Résumé

Plusieurs programmes de prévention des chutes ont été implantés afin de réduire les chutes chez les aînés. Dans certaines régions rurales ou dans les communautés francophones en situation minoritaire, l'offre de tels programmes est limitée. Les objectifs de cet article sont de : (a) décrire le programme de prévention des chutes Marche vers le futur, offert en français, par vidéoconférence et (b) présenter les résultats de l'évaluation de l'atteinte des objectifs du programme. Les résultats démontrent que les participants ont amélioré leurs capacités physiques, acquis des connaissances, adopté de nouveaux comportements et habitudes de vie. En somme, Marche vers le futur réduit les facteurs de risque de façon équivalente ou supérieure aux autres programmes. Marche vers le futur a rendu possible l'offre de services en français dans des communautés où les ressources en français sont peu accessibles et favorise donc l'équité en matière d'accès aux services de santé.

Savard, J., Labossière, S., Cardinal, D., Pinet, B., & Borris, C. (2018). Évaluation de Marche vers le futur, un programme novateur de prévention des chutes offert par videoconference. *Canadian Journal on Aging / La Revue Canadienne Du Vieillissement*, 37(4), 363-376. doi:10.1017/S0714980818000326

2- Deux infographiques

A) Recrutement des animateurs

MARCHÉ
VERS LE FUTUR

Quelque **20 à 30%** des personnes âgées chutent à chaque année au Canada¹.

MARCHÉ VERS LE FUTUR un programme multimodal et multifactoriel ayant fait ses preuves qui vise à améliorer la force, l'équilibre et à réduire les facteurs de risque de chutes chez les personnes âgées².

- 1 Capsules d'information sur les facteurs de risques de chute et leur prévention
- 2 Exercices en groupe supervisés à distance
- 3 Exercices à poursuivre de façon autonome

Des capsules et exercices **simples, sécuritaires et dynamiques** communiqués par vidéoconférence par des animateurs formés.

Êtes-vous un organisme ou un animateur intéressé à offrir le programme? Communiquer avec Jennifer O'Neil à joneil@uottawa.ca

Capturer avec votre caméra

Ce projet a reçu un soutien financier de la Société Santé en français (SSF)

uOttawa | UNIVERSITÉ DE MONCTON | SSF

¹Agence de la santé publique du Canada (2016). Chutes chez les aînés au Canada - Document révisé.
²Rivest, J., Labrecque, S., Cardinal, D., Poiré, B. et Bégin, C. (2020). Evaluation de Marche vers le futur, un programme innovateur de prévention des chutes offert par vidéoconférence. Canadian Journal on Aging / Le Devoir canadien du vieillissement, 37(4), 393-376.

B) Recrutement des participants

MARCHÉ
VERS LE FUTUR

Vous avez plus de 55 ans et souhaitez devenir plus actif. Ce programme de 12 semaines est conçu pour vous! Le programme offert en français a fait ses preuves, contribuant à améliorer la force, l'équilibre et à réduire les facteurs de risque de chutes¹.

12 semaines **Capsules et exercices simples, sécuritaires et dynamiques** communiqués par vidéoconférence par des animateurs formés.

- 1 **EVALUATIONS** Pour déterminer si ce programme peut vous convenir et mesurer vos progrès
- 2 **BOUGES** Exercices en groupe supervisés à distance et à poursuivre à la maison
- 3 **APPRENDRE** Capsules d'information sur les facteurs de risques de chutes
- 4 **AGIR** Moyens de prévenir et de diminuer vos facteurs de risques de chutes

À chaque année au Canada, **une personne âgée sur cinq fera une chute.** Participez à ce programme et mettez toutes les chances de votre côté pour ne pas être de ce nombre!

Vous êtes intéressé à suivre le programme? Communiquer avec

Pour plus d'informations

Capturer avec votre caméra

Ce projet a reçu un soutien financier de la Société Santé en français (SSF)

uOttawa | UNIVERSITÉ DE MONCTON | SSF

¹Agence de la santé publique du Canada (2016). Chutes chez les aînés au Canada - Document révisé.
²Rivest, J., Labrecque, S., Cardinal, D., Poiré, B. et Bégin, C. (2020). Evaluation de Marche vers le futur, un programme innovateur de prévention des chutes offert par vidéoconférence. Canadian Journal on Aging / Le Devoir canadien du vieillissement, 37(4), 393-376.

3- Vidéo pour le recrutement des participants

VOUS VOUS ENGAGEZ À QUOI?

Risques de chutes

12 semaines

Capsules et exercices simples, sécuritaires et dynamiques communiqués par vidéoconférence par des animateurs formés.

MARCHE VERS LE FUTUR
BOUGER • APPRENDRE • AGIR

<https://youtu.be/uiyuz8SriUU>

4- Site web Marche vers le Futur

CONSEIL NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ
Vieillesse Université d'Ottawa

Accueil Futurs étudiants Étudiants Professionnels Chercheurs Professeurs Communications

LA PRÉVENTION DES CHUTES VOUS TIENT À COEUR ?

Vous aimeriez offrir un programme de prévention des chutes?

Devenez donc animateur du programme MARCHE VERS LE FUTUR : un programme de prévention des chutes

MARCHE
VERS LE FUTUR
bouger • apprendre • agir

<https://www.cnfs.ca/marche-vers-le-futur-bouger>

A noter, une boîte à outils en ligne sera aussi partagée avec les animateurs ayant terminé la formation de 2 jours.

2.1.3 Protocole d'entente 2023

Lors d'une rencontre par Zoom, une entente entre l'organisme et l'équipe de renforcement des capacités MVF sera revue. À la suite de la révision de l'entente, le guide d'implantation sera aussi discuté afin d'ajuster la liste de contrôle pour l'implantation du programme.

Protocole d'entente 2023

Lors d'une rencontre par Zoom, une entente entre l'organisme et l'équipe de renforcement des capacités MVF sera revue. À la suite de la révision de l'entente, le guide d'implantation sera aussi discuté afin d'ajuster la liste de contrôle pour l'implantation du programme.

Entente

Marche vers le futur (MVF) : Le programme MVF est un programme de télésanté de prévention des chutes visant la prévention primaire (i.e., réduire les risques futurs chez les gens qui ne sont pas encore chuteurs). Le programme MVF est multifactoriel dans son approche et comprend : (1) dix capsules d'information sur la prévention des chutes, (2) dix séances d'exercices supervisés animées une fois par semaine à distance par vidéoconférence et (3) un programme d'exercices à faire à domicile de façon indépendante deux fois par semaine. Une évaluation des participants pré et post programme est aussi prévue. Deux versions du programme sont proposées : le programme MVF- salle, avec les participants rassemblés dans une même salle et l'animation réalisée en mode synchrone par vidéoconférence et le programme MVF- domicile avec les participants à domicile et l'animation en mode synchrone par vidéoconférence.

Organisme : Pour la présente entente, l'Organisme (*nom de l'organisation*) offrant des services à la communauté francophone ou acadienne de (*nommer la zone géographique*). L'organisme est représenté par : *nom de la (ou des) personne(s)*.

Les membres du projet de renforcement des capacités MVF, l'organisme et l'animateur ou les animateurs conviennent de travailler ensemble pendant la durée du projet pour offrir le programme MARCHE VERS LE FUTUR (MVF), ci-après nommé « Programme ».

L'équipe de projet de renforcement des capacités MVF s'engage à soutenir l'organisme dans la l'implantation du programme MVF auprès de personnes âgées de sa communauté, selon les modalités suivantes :

- 1) partager son expertise pour former des animateurs qui deviendront des agents multiplicateurs
- 2) donner une formation de deux jours aux animateurs, ainsi que de la rétroaction pendant l'animation des séances pour la première livraison du programme,
- 3) offrir un soutien de formation continu pendant une seconde livraison du programme

L'organisme et ses animateurs s'engagent à implanter le programme MVF dans sa communauté, en réalisant les actions suivantes :

1. faciliter le recrutement d'animateurs-évaluateurs et de surveillants de site pour le programme en salle
2. s'assurer que chaque animateurs-évaluateurs a complété la formation MVF
3. s'assurer que les animateurs et les participants ont le matériel nécessaire pour la réalisation du programme, et, pour le format en salle, équiper une salle communautaire pour la diffusion du programme (audiovisuel)

4. recruter des personnes âgées de 55 ans et plus pour participer aux deux livraisons du programme prévues au projet, choisir le format qu'ils souhaitent offrir, déterminer l'horaire des séances et le lieu si le format en salle est choisi
5. organiser les évaluations, les séances d'exercices et les suivis prévus au programme, pour chaque groupe de participants
6. établir un plan pour poursuivre l'offre du programme dans sa communauté après la fin du projet
7. fournir à l'équipe de renforcement des capacités du projet MVF de la rétroaction et des données sur l'offre du programme, ainsi que sur les facilitateurs et les défis à son implantation.

Droit d'auteur

Le manuel de l'animateur, le manuel du participant et le guide d'implantation doivent être traités conformément aux restrictions prévues en matière de droit d'auteur. Des copies supplémentaires des manuels peuvent être produites par l'organisme dans le but de poursuivre la livraison du s'assurant que les informations concernant le droit d'auteur demeurent toujours bien visibles. La reproduction de ce matériel à des fins commerciales n'est pas permise.

L'organisme et les animateurs acceptent également de ne pas apporter de modifications au Programme MVF sans le consentement des membres de l'équipe de projet. Il est important de noter que le programme MVF a été conçu de manière à offrir des exercices offrant suffisamment de défi et d'une durée suffisamment longue pour pouvoir produire un changement en tenant compte des capacités physiques des participants, tout en étant sécuritaires lors d'une animation en vidéoconférence. Toute modification non autorisée pourrait nuire à cet équilibre.

Aucune des parties n'utilisera dans des publicités le nom, les logos, les symboles ou les marques de commerce de l'autre sans avoir obtenu au préalable l'approbation écrite d'un représentant autorisé de cette partie.

Pérennité

À la suite des 12 semaines de livraison du programme, l'organisme aura les moyens et les outils pour poursuivre l'offre du programme MVF au sein de sa communauté.

Signatures

Nom
Fonction
Organisme

Date : _____

Nom
Fonction
Équipe MVF

Date : _____

2.1.4 Technologie, environnement et équipements

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte lorsque vient le temps de choisir le type d'équipement et d'environnement, dont le site de prestation, la sécurité de l'environnement, la vitesse du réseau internet et les compétences technologiques.

La vidéoconférence est un outil utilisé pour faciliter la dissémination de programmes éducatifs et de programmes de promotion de la santé. Le programme MVF nécessite un local assez grand pour permettre à chaque participant de s'asseoir et ensuite de bouger autour d'une chaise en toute liberté et de façon sécuritaire.


Versions MVF	Technologie et matériel	Accès au matériel
MVF Salle	<p><u>Technologie</u> Pour l'animateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ordinateur • caméra et micro • connexion Internet haute vitesse (idéalement avec fil) <p>Pour la salle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • écran et projecteur • connexion Internet haute vitesse avec fil <p><u>Matériel</u> Pour l'animateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une chaise • Une bande élastique « Theraband » • Petits objets (pour ramasser au sol) • Manuel de l'animateur <p>Pour la salle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Theraband » (bande élastique) bleu, rouge et jaune (153 cm) • Un « step » • Un carré de mousse (« foam ») d'environ 10 cm d'épaisseur (grandeur : 30 X 50 cm) • Un sac de sable • Petits objets (pour ramasser au sol) • Manuel du participant • Chaises 	<p>La qualité du son est un autre facteur à prendre en considération lorsqu'il s'agit de choisir l'équipement et la technologie.</p>
MVF Domicile	<p><u>Technologie</u> Pour animateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ordinateur • caméra et micro 	

	<ul style="list-style-type: none">• connexion Internet haute vitesse (idéalement avec fil) <p>Pour le participant :</p> <ul style="list-style-type: none">• ordinateur,• caméra et micro• connexion Internet haute vitesse (idéalement avec fil) <p><u>Matériel</u></p> <p>Pour l'animateur :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une chaise• Petits objets (pour ramasser au sol)• Manuel de l'animateur <p>Pour la salle :</p> <ul style="list-style-type: none">• Poids de 1 à 2 lbs ou conserves• Une chaise de cuisine• Petits objets (pour ramasser au sol)• Manuel du participant• Un téléphone à proximité	
--	--	--

2.1.5 Formation des animateurs

Un Manuel de l'animateur, un Manuel du participant et le guide d'implantation sera envoyé sans frais (en version papier ou en PDF) à chaque organisme. Lors de sa formation, l'animateur recevra le guide d'implantation et le manuel de l'animateur.

La formation sera offerte à distance en mode synchrone via zoom. Il est important pour chaque animateur de disposer : d'une chaise sans appui-bras (si possible), un marchepied (tabouret d'environ 19,5 cm) et d'un « theraband » (bande élastique) d'une longueur d'environ 4 pieds (la couleur importe peu).

Formation des animateurs	Objectifs et Tâches de l'animateur	
Jour 1	<ol style="list-style-type: none">1. Lecture du manuel de l'animateur et guide d'implantation.2. Préparation détaillée des séances d'exercices et des capsules vidéos.	
Jour 2	<ol style="list-style-type: none">1. Formation de l'animateur à livrer le programme, incluant la téléprésence et livraison de MVF à distance.2. Formation de l'animateur à évaluer les participants.	
Après la formation	<ol style="list-style-type: none">1. L'organisme confirme que l'animateur a complété la formation (demander une copie du certificat).2. Revoir les listes de contrôle '<i>responsabilité des animateurs</i>' et '<i>liste de contrôle générale pour les organismes</i>'.	

2.1.6 Compétences technologiques

Stratégies communicationnelles

Il est important d'être sensibles à certains enjeux communicationnels et attentionnels lors de l'utilisation de la télésanté car ceci peut améliorer les taux de satisfaction des personnes ainsi qu'une alliance thérapeutique forte. La communication à distance peut être aussi efficace et motivante qu'en présentiel, et ce, même à la première rencontre.

Il faut savoir que la notion centrale de **téléprésence**, autrement dit, **l'impression d'être là**, et ce, même à distance est essentielle à l'établissement de l'alliance thérapeutique. La télésanté présente des enjeux cliniques dont la difficulté de « sentir à distance » (observation, toucher, olfaction, percevoir ce qui se passe dans l'environnement, les interactions familiales) et des spécificités d'interaction intervenant/personne qui induisent des défis communicationnels et relationnels.

Lors de la formation des animateurs, quelques stratégies communicationnelles et des conseils pratiques seront présentées afin de :

- A. Créer une proximité à distance avec la personne
- B. Compenser la perte de certains éléments d'information par des stratégies sensorielles et une attention plus soutenue.

Fiches sur la technologie et téléprésence

A) Fiche pour les animateurs

Préparation avant la rencontre	✓
Téléchargez et testez l'application Zoom	
Ayez en main le lien de la rencontre virtuelle ou le code de votre rencontre	
Ayez en main les protocoles d'urgence de chaque participant	
Assurez-vous que le réseau n'est pas saturé par d'autres utilisateurs de votre domicile (animateur)	
Évitez une luminosité à contre-jour (ex. : caméra face à une fenêtre), car l'image sera plus sombre	
Assurez-vous de ne pas être dérangé (fermer les applications, courriels, cellulaires)	
Configurez votre espace d'exercice et la position de la caméra	
Pendant les sessions du programme MVF	✓
Connectez-vous à la rencontre 15-20 minutes à l'avance afin de gérer les difficultés techniques	
Assurez-vous que l'ordinateur et l'écran soient bien branchés afin d'avoir assez de batterie	
Soyez vêtu avec des vêtements de sport, chandail et pantalon court de couleur différente (pour voir une différence entre le haut du corps, les jambes et les pieds)	
Faites une vérification de la communication: participants vous entendent et voient bien	
Demandez aux participants de diminuer les bruits ambiants (pas de radio, télévision ou autres)	
Maintenez un contact visuel si possible	
Vous engagez corporellement: démontrez les exercices et faire avec les participants	
Développez votre sens de l'observation	

B) Fiche pour les participants à domicile

Pendant les sessions du programme MVF	✓
Connectez-vous à la rencontre 15 minutes à l'avance afin de gérer les difficultés techniques (Ayez en main le lien de la rencontre virtuelle ou le code de réunion)	
Assurez-vous que le réseau n'est pas saturé par d'autres utilisateurs de votre domicile	
Ayez en main votre protocole d'urgence	
Ayez en main la fiche : comment se relever du sol et s'asseoir	
Évitez une luminosité à contre-jour (ex. : caméra face à une fenêtre), car l'image sera plus sombre	
Configurez votre espace d'exercice et la position de la caméra (votre corps au centre de l'écran)	
Soyez vêtu confortablement: avec des chaussures de sport et des vêtements amples vous permettant de bouger.	
Faites une vérification de la communication: l'animateur vous entendent et voient bien	
Fermez votre micro à moins d'avoir à prendre la parole pour éviter de créer des bruits ambiants	

Comment brancher l'équipement

[https://uottawa-my.sharepoint.com/personal/dcardina_uottawa_ca/Documents/Demandedefonds_\(2021\)MVF/Projet%20MVF2021-2023TOUS/Guide%20d%27implantation%20MVF%202021/Installer%20l%27ordinateur%20pour%20marche%20vers%20le%20futur.pdf?csf=1&web=1&e=0P6Gsx](https://uottawa-my.sharepoint.com/personal/dcardina_uottawa_ca/Documents/Demandedefonds_(2021)MVF/Projet%20MVF2021-2023TOUS/Guide%20d%27implantation%20MVF%202021/Installer%20l%27ordinateur%20pour%20marche%20vers%20le%20futur.pdf?csf=1&web=1&e=0P6Gsx)

Comment joindre une rencontre zoom

Version française: https://youtu.be/L_fMLOnFNfc

Version anglaise: [How to Join a Zoom Meeting](#)

Étapes en cas de perte de connexion ou problèmes techniques

- Arrêtez vos exercices et vous asseoir sur une chaise
- Retournez sur le lien zoom
- Essayez de vous connecter à nouveau
- Révisez les étapes 'comment joindre une rencontre zoom'

2.2 Responsabilités des animateurs et surveillants de site

La liste de contrôle suivante, détaille les responsabilités des animateurs et les étapes proposées pour une animation réussie.

Responsabilités des animateurs	
Avant le début du programme MVF	✓
Obtenir le consentement de chaque participant <i>Recommandations : 1) consentement pour l'évaluation + participation au programme, 2) consentement au projet de recherche (s'il y a lieu)</i>	
S'assurer que la communication et technologie fonctionnent (audio et vidéo) <i>Recommandations : Voir fiche sur la technologie et communication. Revoir les informations avec les participants.</i>	
Évaluation et inclusion au programme	✓
Procéder à l'évaluation pré-programme des personnes de 55ans et plus intéressées à devenir participants <i>Recommandations : révision des évaluations à l'aide des documents de formation des évaluateurs (Berg, sit-to-stand, single leg stance, vitesse de marche et tests de connaissances)</i>	
Programme MVF	✓
Animer les 10 capsules d'information <i>Recommandations : Guide de l'animateur</i>	
Démontrer les exercices, guider les participants et apporter des corrections au besoin pendant 10 semaines. <i>Recommandations : Guide de l'animateur</i>	
Procéder à l'évaluation post-programme des participants ayant terminé le programme <i>Recommandations : révision des évaluations à l'aide des documents de formation des évaluateurs (Berg, sit-to-stand, single leg stance, vitesse de marche et tests de connaissances)</i>	
Fin du programme	✓
Suivi auprès des participants (6 mois et 1 an après la fin du programme) <i>Questions :</i> 1) Avez-vous modifié un élément dans votre environnement pour diminuer les risques des chutes suite au programme Marche vers le futur (ex.: tapis de bain, veilleuse)? Si oui, pouvez-vous élaborer? 2) Avez-vous modifié des comportements pour diminuer les risques de chutes suite au programme Marche vers le futur (ex.: ouvrir les lumières, manger mieux, tenir la rampe dans les escaliers, porter des souliers qui tiennent bien au pied...)? Si oui, pouvez-vous élaborer? 3) Avez-vous continué à faire des exercices suite au programme? Si oui, à quelle fréquence? 4) Seriez-vous intéressé à refaire le programme MVF en groupe?	
Pérennité du programme 1) Redonner le programme MVF 2 fois dans les 2 prochaines années?	

La liste de contrôle suivante, détaille les responsabilités des surveillants de site et les étapes proposées pour une surveillance réussie.

Responsabilités des surveillants pendant le programme	
Pendant le programme MVF	✓
Accueillir les participants	
Assurer une surveillance générale des personnes afin de déceler tout signe anormal ou toute situation les mettant en danger	
Appuyer le travail de l'animateur en aidant les participants à effectuer correctement les exercices <i>Recommandations : Porter une attention particulière aux personnes ayant le plus de difficultés, qui sont plus fragiles (en fonction des directives de l'animateur) et leur porter assistance en cas de besoin</i>	
Intervenir en cas de danger/porter assistance à toute personne en détresse <i>Recommandations : Communiquer à l'animateur la journée même ou le lendemain, par téléphone ou vidéoconférence, toute inquiétude sérieuse concernant un participant.</i>	
Communiquer avec les services d'urgences en cas d'accident ou événement de santé grave. <i>Recommandations : Après la séance d'exercice, donner de la rétroaction aux animateurs</i>	

2.3 Évaluation des participants

A. Consentement

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (Personnes 55 ans et plus)

Date :

Je, _____ (nom en lettres moulées), accepte de participer au programme MARCHE VERS LE FUTUR. Ma participation au programme consistera:

- 1) À fournir aux intervenants du programme des renseignements personnels et relatifs à ma santé pour leur permettre de d'évaluer mes habiletés physiques. J'informerai l'intervenant effectuant mon évaluation de tout problème de santé pouvant poser un risque lors de la pratique d'exercices physiques. Si mon médecin m'a déconseillé des exercices, ou si j'ai des problèmes cardiaques non stabilisés, j'obtiendrai son consentement avant de commencer le programme.
- 2) À participer à l'évaluation de mes habiletés physiques afin de vérifier si je rencontre les critères pour participer au programme MARCHE VERS LE FUTUR et, si je suis admis (e), une évaluation à la fin du programme pour mesurer mes progrès.
- 3) Si je suis admis(e) au programme, j'accepte de participer au programme d'exercices de 10 semaines transmis par vidéoconférence à partir de (LIEU) qui sera animé par un professionnel de la santé (l'animateur) qui a reçu la formation du programme MARCHE VERS LE FUTUR.
- 4) Poursuivre à domicile, de façon autonome le programme d'exercices pendant la durée du programme (12 semaines) et idéalement par la suite au moins jusqu'aux suivis (6-12 mois après le programme).

Risques et sécurité

J'accepte d'être à l'écoute de mon corps et d'arrêter si je ne me sens pas bien durant les exercices. Il est vous est recommandé d'arrêter les exercices lorsque :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Vous avez des étourdissements | <input type="checkbox"/> Vous ressentez une douleur sévère |
| <input type="checkbox"/> Vous avez la nausée | <input type="checkbox"/> Vous avez une vision double |
| <input type="checkbox"/> Vous suiez abondamment | <input type="checkbox"/> Vous sentez de la fatigue |

Je comprends les limites de ce programme d'exercices supervisé à distance et j'accepte d'y participer.

Confidentialité

J'accepte l'échange d'information par courriel (consentement, matériel, information). Je comprends que toutes les informations échangées durant notre rencontre virtuelle sont confidentielles. Mais comme pour toute communication électronique, il existe certains

risques quant à la protection des renseignements personnels. Je suis en mesure de limiter ces risques en m'assurant d'être dans un endroit facilitant le maintien de la confidentialité. Les rencontres ne seront pas enregistrées et leur contenu ne sera pas utilisé à d'autres fins. Je m'engage à respecter la confidentialité des propos tenus par les autres participants et entendus pendant le programme.

J'ACCEPTÉ ET JE PRENDS EN CHARGE LIBREMENT ET TOTALEMENT tous les risques et dangers pour la santé et la sécurité qui peuvent être associés à ma participation. Je décharge par la présente l'équipe de projet MVF, les organisateurs, les professionnels évaluateurs, les animateurs et toute autre personne associée au programme MARCHE VERS LE FUTUR de toutes responsabilités reliées à une ou des blessures, à un décès, ou à une perte ou dommage à un bien d'autrui que je pourrais subir au cours des évaluations et de ma participation au programme.

Je consens à ce qu'on prenne ma photo (promotion) Oui Non

Je consens à participer à ce programme. Oui Non

Je consens à partager mes résultats d'évaluation avec l'équipe MVF. Oui Non

Signature :

Date :

B. Évaluations, critères d'éligibilité, et niveau des habiletés

Évaluation Semaine 1: Pré-programme

1. Formulaire de consentement
2. Formulaire démographique du participant
3. [Berg Balance Test](#)
4. [« Sit-to-stand »](#)
5. [Test de Connaissances sur les chutes.](#)

Critères d'éligibilité:

- Personnes âgées de 55 ans et plus d'une communauté francophone et acadienne en situation minoritaire
- Niveau d'activité autonome et sédentaire : capable de marcher sans aide sur une distance de 3 mètres.
- Compléter le test de Sit-to-stand en 15 secondes ou moins
- *Résultat au Berg de 48 ou +

*Note : Les personnes âgées de 55 ans et plus qui auront reçu un résultat au Berg inférieur à 48 points sur 56 ne seront pas éligibles au programme de télésanté MVF en raison d'un risque trop important à leur sécurité. Un score Berg inférieur à 48 est un indicateur important de risque de chutes. Il est possible d'être éligible au programme MVF avec un résultat au Berg entre 45 et 47 si le participant a un surveillant, un-à-un, mais ceci sera déterminé avec l'équipe de projet MVF.

Déterminer le niveau des habiletés du participant

À la fin de l'évaluation pré-programme, les évaluateurs autorisés doivent compiler les résultats de chacun des participants afin de déterminer le niveau des habiletés du participant et de ce fait leur éligibilité à participer au programme MVF.

Niveau des habiletés (Version MVF Salle ou Domicile)	Résultat au Berg
Niveau novice	48-49
Niveau intermédiaire	50-53
Niveau avancé	54-56

Évaluation fin de programme (semaine 12)

1. [Berg Balance Test](#)
2. [« Sit-to-stand »](#)
3. [Test de Connaissances sur les chutes.](#)

Évaluation post-programme (6 mois et 1 an post programme)

1. Rencontre téléphonique

L'animateur ou le responsable de l'organisme devra remplir le questionnaire suivant lors de l'évaluation post-programme MVF avec les participants. Ceci permettra de faire un suivi sur les facteurs environnementaux et le maintien du programme d'exercices.

Questions de suivi auprès des participants : 6 et 12 mois après le programme

1. Comportements de santé et activité physique

Avez-vous continué à faire des exercices suite au programme?

Si oui, à quelle fréquence?

VOS ATTITUDES VIS-À-VIS VOS COMPORTEMENTS DE SANTÉ

Veillez indiquer dans quelle mesure chacun des énoncés ci-dessous correspond aux raisons pour lesquelles vous vous engagez dans les trois comportements pro-santé suivants.

Je pratique régulièrement une activité physique ...

1. Purement pour l'intérêt et le plaisir que j'en retire à faire de l'activité physique

Pas du tout en accord							Tout à fait en accord	
1	2	3	4	5	6	7		

4. Parce que c'est important pour moi d'améliorer ma condition physique

Pas du tout en accord							Tout à fait en accord	
1	2	3	4	5	6	7		

2. Puisque quelque chose reliée à ma situation de santé me pousse à en faire

Pas du tout en accord							Tout à fait en accord	
1	2	3	4	5	6	7		

5. Intéressant ou non, je sens que l'activité physique est en lien avec mes valeurs les plus profondes

Pas du tout en accord							Tout à fait en accord	
1	2	3	4	5	6	7		

3. Puisque je me force à en faire, afin d'éviter des sentiments d'anxiété et de culpabilité

Pas du tout en accord							Tout à fait en accord	
1	2	3	4	5	6	7		

6. Je n'ai aucune idée pourquoi je fais de l'activité physique

Pas du tout en accord							Tout à fait en accord	
1	2	3	4	5	6	7		

2. Comportement

Avez-vous modifié un élément dans votre environnement pour diminuer les risques des chutes suite au programme Marche vers le futur (ex. à ajouter suite à la réponse du participant: tapis de bain, veilleuse)?

Avez-vous modifié des comportements pour diminuer les risques de chutes suite au programme Marche vers le futur (ex. à ajouter suite à la réponse du participant: ouvrir les lumières, manger mieux, tenir la rampe dans les escaliers, porter des souliers qui tiennent bien au pied...)?

2.4 Sécurité

2.4.1 Protocole d'urgence

Il est important qu'un protocole d'urgence ait été déterminé avec chaque participant avant de commencer le programme MVF.

À noter : Les participants admis au programme MVF domicile doivent avoir un téléphone près d'eux pendant les sessions d'exercice.

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE OU D'INCAPACITÉ À SE JOINDRE AU MOMENT DE LA SÉANCE

Nom

Prénom :

Numéro de téléphone :

Lien :

COORDONNÉES DE L'ANIMATEUR

Nom

Prénom de l'animateur :

Numéro de téléphone :

Second numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Étapes en cas de malaise

- ✓ Demander au participant de s'asseoir
- ✓ Réviser les coordonnées d'urgence avec le participant
- ✓ Si en salle, s'assurer que le surveillant de site est à proximité du participant
- ✓ Si à domicile, demander au participant d'avoir un téléphone près d'eux et appeler leur contact d'urgence au besoin







2.4.2 Étapes en cas de chutes

FICHE POSB MANŒUVRES AU SOL | S28

SE RELEVER DU SOL ET S'ASSEOIR

Supervision

Caractéristiques de la cliente : fait les mouvements par elle-même, mais peut avoir besoin d'être guidée ou stimulée.

Étape 1	Étape 2	Étape 3
 <p>• Se tourner sur le côté.</p>	 <p>• Prendre appui sur les mains pour redresser le tronc.</p>	 <p>• S'agenouiller et s'appuyer sur la chaise.</p>
 <p>• Lever un genou et s'appuyer sur les appuie-bras.</p>	 <p>• Pousser sur la jambe et les appuie-bras pour se relever.</p>	 <p>• Prendre appui sur l'appuie-bras et se tourner pour s'asseoir.</p>

Mise en garde : la manœuvre telle que décrite ne peut remplacer une formation complète en POSB et ne garantit pas la sécurité en toute circonstance. Des adaptations peuvent être nécessaires selon la situation de travail.
Le genre utilisé correspond à celui présenté dans les illustrations.
www.asstsas.qc.ca/fiches-pdsb.html

Vidéo de sécurité MVF :



<https://youtu.be/1mVKeBYufU0>

Section III

Outils d'implantation

Manuels

Manuel du participant



Manuel de l'animateur



Outils d'implantation	Pages
1. Liste de contrôle des organismes	8-9
2. Liste de contrôle des animateurs	8-9
3. Liste de contrôle des surveillants de site	8-9
4. Infographiques et vidéo pour recrutement des animateurs et des participants	12-13
5. Fiches sur la technologie et présence virtuelle : animateurs	20
6. Fiches sur la technologie et présence virtuelle : participants	20
7. Responsabilités des animateurs	22
8. Responsabilités des surveillants	23